

Consentement, harcèlement : parlons-en !

Les parents qui n'ont pas d'information sont souvent démunis lorsqu'il s'agit de faire face aux risques du harcèlement et d'amorcer un dialogue crédible avec leurs enfants.

Avec le développement d'Internet, ils doivent aujourd'hui comprendre et s'adapter aux usages liés aux nouvelles technologies.

C'est pourquoi, la FCPE, la MAE et Tralalere se sont associés autour d'une série de vidéos [\(click\)](#) pour aider les parents à mieux comprendre le harcèlement.



Quelques définitions

Consentement : Acte libre de la pensée par lequel on s'engage entièrement à accepter ou à accomplir quelque chose. Le consentement est donné pour un instant précis, une situation donnée et entre les personnes présentes. Il n'est pas valide à un autre moment, dans une autre situation, avec une autre personne ...On a le droit de changer d'avis !

Harcèlement scolaire : Il se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne sait comment sortir de la situation.

Victime, témoin, que faire ?

Si en tant qu'élève ou parent, vous êtes témoins/victimes de harcèlement ou de violence scolaire :

Le collège, premier interlocuteur à contacter

Contactez la personne de votre choix, entre le professeur principal, la CPE, le principal ou toute autre personne avec qui vous vous sentez en confiance.

Les représentants des parents d'élèves : fcpe.collegelamartine@gmail.com

Nous pourrions vous orienter/accompagner vers les interlocuteurs du collège si vous le souhaitez.

Pour aller plus loin, quelques associations spécialisées

Les Outsiders : Les Outsiders est une association de lutte contre le harcèlement scolaire créée en 2017 à Toulouse.
<https://www.les-outsiders.fr/>

06 21 02 99 29

L'enfant bleu : Toutes maltraitances
<https://enfantbleu.org>

01 56 56 62 62

Marion la main tendue : prévention et lutte contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire ainsi que les cyber violences.

<http://www.marionlamaintendue.com>

L'école des parents : Ecoute et médiation familiale
<https://epe31.fr/>

Service Espace Ecoute Jeune : 05 62 26 78 79

Les numéros nationaux

NON AU HARCÈLEMENT

Élèves, parents, professionnels, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement

3018

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

Plus d'informations sur le site du ministère.
<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>



Tchat : <https://www.allo119.gouv.fr/besoin-daide>